

RENTREE SCOLAIRE 2021-2022

DEMANDE DE DEROGATION AU PERIMETRE SCOLAIRE SUR LA COMMUNE D'ECROUVES

Ce dossier ne sera instruit que si toutes les rubriques sont complétées et justificatifs fournis

Toutes les adresses d'Ecrouves sont rattachées à une école de proximité.
Le respect des périmètres scolaires est essentiel pour l'équilibre des effectifs des écoles de la ville d'Ecrouves.
Les demandes de dérogation doivent rester une exception à la règle.
La décision est prise en fonction des éléments du dossier et de l'avis du Maire de la commune d'Ecrouves.



**Les demandes de dérogation sont satisfaites
dans la seule limite de la capacité d'accueil des établissements.**

VOTRE ENFANT

NOM : Prénom:

Sexe : Date et lieu de naissance :

Ecole précédemment fréquentée : Classe :

Ecole souhaitée : Classe :

RESPONSABLE 1 (Tuteur légal ayant la garde de l'enfant)

NOM : Prénom:

Adresse :

Tél : Courriel :@.....

RESPONSABLE 2

NOM : Prénom:

Adresse :

Tél : Courriel :@.....

AUTRES ENFANTS DE LA FAMILLE

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	ECOLE OU L'ENFANT EST SCOLARISE Préciser maternelle ou élémentaire + nom de l'école

Critères admis pour les familles :


Respect prioritaire des conditions d'accueil de tous les enfants du secteur, y compris en maternelle, avant de procéder à des inscriptions extérieures au périmètre scolaire.



ATTENTION : une dérogation obtenue pour la maternelle ne sera pas reconduite pour l'entrée au CP.
La "poursuite de scolarité" n'est pas un critère de dérogation.

- Frère ou sœur de l'enfant inscrit la même année scolaire dans un établissement scolaire d'Ecrouves

NOM	Prénom	Ecole fréquentée	Classe

- Enseignement spécialisé ULIS (joindre obligatoirement les justificatifs).
- Autres motifs (à préciser et à justifier). 

Ecole de Secteur : _____

Ecole Demandée : _____

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations portées sur ce dossier.

Fait à, le..... Signature des parents ou des responsables légaux

AVIS DU MAIRE D'ECROUVES

Avis Favorable
Sous réserve des places disponibles après inscriptions
des enfants du secteur

ECOLE RETENUE :

Avis Défavorable

Date :

Cachet et signature :

Roger SILLAIRE
Maire d'Ecrouves